

La méthode Emile Cartailhac

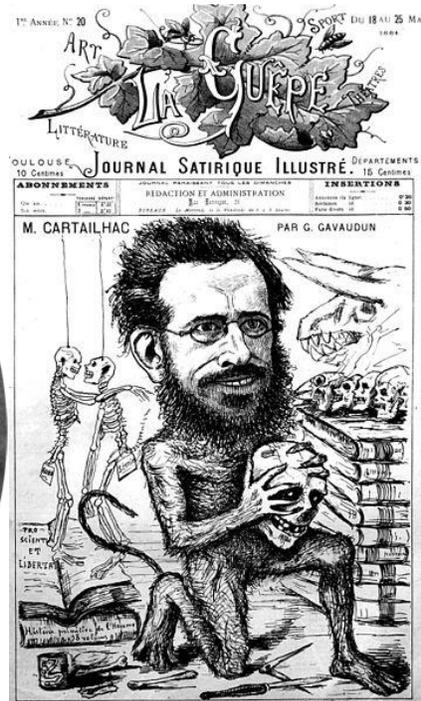
De l'art de discréditer une théorie nouvelle.

Joël Supéry

Biarritz, le 20 février 2020.



Marcelino Sanz de Sautuola



Emile Cathailhac, piqué par La Guêpe

L'Emile Cartailhac, un gardien du Temple.

Depuis une quinzaine d'années, j'étudie un sujet vierge, les invasions vikings au sud de la Loire. Pourtant, de nombreux historiens continuent d'ignorer mon travail ou de le dénigrer. Or, ces personnes qui condamnent mes conclusions ne les ont -pour l'immense majorité d'entre elles- jamais lues. Alors comment peuvent-elles avoir une opinion arrêtée sur des travaux qu'elles ne connaissent pas ? Et bien tout simplement en s'en remettant au jugement d'un des leurs qui aura pris le temps de découvrir la théorie, de la critiquer et de la classer sans suite. Il s'agit de la méthode Emile Cartailhac.

Marcelino Sanz de Sautuola (1831-1888) visite régulièrement une grotte découverte en 1868. Un jour en 1879, sa fille lui désigne un bison peint au plafond. Rapidement, il découvre une multitude de fresques

Joël Supéry, *La méthode Emile Cartailhac*, Academia, 20 février 2020

magnifiques. Il vient de découvrir la « chapelle Sixtine » de l'art pariétal, la grotte d'Altamira. Aussitôt, il alerte la communauté scientifique. Le préhistorien Edouard Harlé (1850-1922) mandaté par « la communauté internationale » pour authentifier les peintures produira un rapport défavorable en 1881¹ « *On doit conclure pour tous ces dessins et surtout ceux dont l'exécution a exigé le plus de temps, qu'ils datent d'une époque où l'éclairage était très perfectionné.* » Il ajoute : « ... *Les belles peintures sont récentes... Les incrustations qui recouvrent certains dessins sont beaucoup trop minces pour conclure à une grande antiquité* ». Le préhistorien Gabriel de Mortillet (1821-1898) -qui conteste tout talent artistique aux hommes préhistoriques- envoie son élève Emile Cartailhac (1845-1921) sur place. Ce dernier prononcera un jugement catégorique : il s'agit d'un faux, d'une forgerie. Ces découvertes furent complètement ridiculisées au Congrès préhistorique qui se tint à Lisbonne en 1880. L'inventeur de la grotte, Marcelino Sanz de Sautuola, est traité d'escroc et mourra en 1888 dans le mépris. Ce n'est qu'en 1902, 14 ans après sa mort, qu'Emile Cartailhac écrira son « *Mea culpa* d'un sceptique »². Il reconnaît l'authenticité de la grotte. L'inquisiteur dépêché par l'académie s'excuse. Tout rentre dans l'ordre.

Ce préhistorien aura de manière totalement arbitraire et injuste fait obstruction à la connaissance durant vingt-deux années humiliant jusqu'à sa mort un homme dont le seul souci était de partager une découverte fabuleuse. S'il reconnaît sa responsabilité, Emile Cartailhac ne s'estime pas pour autant coupable. Il le dit lui-même. Il a été victime d'un « scepticisme scientifique » un peu trop largement entendu. Il était donc légitime et excusable dans son erreur. La communauté scientifique pardonnera à son zélé représentant victime de son tempérament bouillonnant et encensera le courage qui lui permet de reconnaître son erreur initiale. Emile Cartailhac est regardé aujourd'hui comme un grand préhistorien, mais il restera à jamais un petit homme.

Emile Cartailhac n'était pas un scientifique exemplaire et son obstruction à l'invention d'Altamira ne doit rien à un quelconque « scepticisme scientifique », il s'agissait de malhonnêteté intellectuelle et de fermeture d'esprit pure et simple.

Qu'est-ce qui me permet d'affirmer cela ?

D'abord, ce sombre personnage -pas plus qu'Harlé- n'a été capable de reconnaître un chef-d'œuvre de l'art pariétal -ce qui prouve son incompetence. S'il avait un tant soit peu ouvert les yeux, il aurait vu, mais ses yeux de scientifique -cernés par les œillères de son maître Gabriel de Mortillet- n'ont rien vu, rien compris, rien admiré. Ils n'ont aperçu que l'œuvre d'un faussaire.

Ensuite, et le plus grave, c'est qu'il n'a jamais cherché à savoir si ces peintures pouvaient être authentiques. Il est parti du postulat qu'elles étaient fausses et y est resté attaché jusqu'à la mort de leur inventeur et au-delà. Pourtant, dès 1878, la découverte de la grotte Chabot dans le Var, celle de Pair-non-Pair en Gironde en 1881 et de la Mouthe en Dordogne en 1894, auraient pu lui faire changer d'avis. Il attendra les découvertes des grottes de Combarelles et celle de Font-de-Gaume en 1901 en Dordogne pour admettre en 1902 son erreur. Ce faisant, Cartailhac ne s'est pas comporté en scientifique ouvert et curieux, mais en gardien du discours dominant. Le rôle d'un scientifique est d'étudier toutes les hypothèses avant de se prononcer. Lui, il n'a eu de cesse de discréditer une hypothèse parce qu'elle était nouvelle et contraire à l'opinion dominante. Emile Cartailhac ne s'est pas seulement montré

¹ Edouard Harlé, La grotte d'Altamira, près de Santander (Espagne), Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme, 1881.

incompétent, il a aussi été malhonnête, voire malveillant. Quant à son *mea culpa*, il intervient seulement quelques mois avant le congrès de Montauban qui allait consacrer le triomphe de l'art pariétal. Il retournait sa veste juste à temps pour rester dans la majorité... Ce préhistorien de renom a usé de tout son poids pour empêcher la connaissance d'avancer et il s'est caché derrière un pseudo « scepticisme scientifique » pour justifier son comportement déplorable.

Emile Cartailhac n'est pas une exception. Les Emile Cartailhac existeront toujours car ils sont utiles au système.

L'Emile Cartailhac, un bouclier de l'université.

L'Emile Cartailhac est un universitaire qui, au nom de la communauté qu'il représente et « pour l'informer de la réalité des faits », va se charger de mener une « étude sérieuse » dont le seul objet est de discréditer la théorie nouvelle. Ce faisant, il s'attire les bonnes grâces de ses pairs qu'il protège de toute remise en question. Les pairs pourront alors se prévaloir de cette étude sérieuse réalisée par un membre éminent de la corporation pour dénigrer des travaux qu'ils ne connaissent pas. A quoi bon perdre son temps à les découvrir puisque un collègue de renom dont la réputation ne saurait souffrir aucune critique a déjà fait le travail ?

La méthode Cartailhac est sans risque pour la réputation du critique. Soit la théorie nouvelle est définitivement enterrée et il sera félicité, soit elle ressurgira bien plus tard. Il pourra alors toujours faire amende honorable en mettant en avant un « scepticisme scientifique » de bon aloi pour justifier son rejet initial et obtenir le pardon complaisant de sa corporation. L'Emile Cartailhac ne prend aucun risque.

L'Emile Cartailhac est un bouclier, celui derrière lequel la communauté se cache pour ne pas avoir à regarder la réalité en face. Il est remarquable de constater comment un individu refusant de croire aux voyages lunaires est aussitôt taxé d'esprit attardé, voire de complotiste, alors qu'un universitaire qui s'enferme dans un déni de l'évidence sera excusé au nom du « scepticisme scientifique »... Dans la réalité des faits, un universitaire n'est jamais responsable de ses actions ni comptable de ses agissements. Si ses comportements violent la loi, il sera puni, s'ils enfreignent la moralité, l'honnêteté, alors ils sont acceptables et couverts par l'institution au nom de la liberté de pensée, de la liberté d'expression et du droit à l'erreur. A la Libération, François Mauriac demandait clémence pour Brazillac et Paul Chack au nom du « droit à l'erreur ». L'humanisme de Mauriac était celui d'un grand homme, mais ce « droit à l'erreur » qu'il demandait pour les intellectuels est révélateur de l'état d'esprit d'une élite. Les gens qui assassinent par des phrases et des idées, les intellectuels, ont un « droit à l'erreur » qui leur permettrait de s'exonérer de toute responsabilité... Jean-Paul Sartre, admirateur de Mussolini, ancien collaborateur, faisant l'apologie du Stalinsme ne sera jamais inquiété pour ses idées. Assassiner des réputations n'est pas un délit, c'est un sport.

Autrefois, pour faire connaître une théorie, il fallait être publié dans une revue. Or, les revues sont depuis toujours gardées par un comité scientifique -par définition au-dessus de tout soupçon- qui veille à ne pas publier les auteurs douteux, ceux dont les travaux sont « unanimement rejetés » par la

² Emile Cartailhac, *La grotte d'Altamira. Mea culpa d'un sceptique*, in revue L'Anthropologie, 1902.

Joël Supéry, *La méthode Emile Cartailhac*, Academia, 20 février 2020

« communauté scientifique » incarnée par l'Emile Cartailhac du moment, souvent membre de ladite revue. C'est une protection circulaire.

Aujourd'hui, avec internet, les revues scientifiques ont perdu le monopole de la diffusion du savoir. Une théorie a d'autres moyens de se diffuser et les Emile Cartailhac ont de plus en plus de mal à paralyser la connaissance.

Pour ma part, j'ai eu quatre Emile en quinze ans. Ils furent massivement suivis par la presse. Aussi, je remercie ces journalistes qui ont osé écrire à mon sujet ou m'interviewer car ils ne furent pas nombreux : je remercie Franck Ferrand en 2018 et Jacques Pradel en 2005 notamment et les journalistes de presse écrite, en particulier ceux du journal Sud-Ouest, dont j'ai oublié le nom.

Des présentateurs culture au service de la technocratie.

Lorsque mon dernier ouvrage est paru chez Flammarion avec la préface de l'intellectuel le plus réjouissant de ces vingt dernières années, nous avons adressé soixante exemplaires à des titres de presse. Nous n'avons pas eu un seul article dans la presse écrite. L'explication est simple. Les journalistes culture sont comme les journalistes sportifs. Vous avez sans doute remarqué que les journalistes sportifs découvrent toujours les affaires de dopage, de corruption, de paris truqués, de viols dans les chroniques judiciaires. Eux, ils ne voient jamais rien. C'est normal : leur travail dépend des bonnes relations qu'ils entretiennent avec le « milieu sportif ». Si un journaliste raconte ce qu'il voit, il est ostracisé par les clubs sportifs et les fédérations et doit changer de métier... Les journalistes culture, c'est pareil. S'ils commencent à faire de la publicité à des ouvrages qui pourraient faire de l'ombre au milieu universitaire dont ils dépendent pour écrire leurs articles, ils vont eux aussi subir des représailles. Ils refusent donc d'écrire sur ces ouvrages divergents non cautionnés par l'université. Une petite entorse à la liberté de la presse. Dans le même esprit, ils ne posent jamais de questions dérangeantes aux historiens installés qu'ils interviewent. Ce ne sont pas des journalistes, mais des présentateurs, des publi-reporters. C'est comme cela que dans une grande démocratie comme la nôtre, les petites compromissions vident de leur contenu des libertés aussi fondamentales que la liberté d'expression ou la liberté de la presse. Nous ne sommes pas en démocratie mais dans une technocratie et c'est l'appartenance à une corporation -dont le droit d'entrée se résume en général à un diplôme, glorieuse reconnaissance de la méritocratie française- qui fait de vous un homme avec des droits et des libertés. Dans cette technocratie, si vous avez le bon diplôme, vous êtes légitime, sinon, vous êtes un escroc, un rigolo, un gibier de safari. Les spécialistes -les technocrates- se sont arrogé le monopole de leur spécialité. C'est sur ce principe que les technocrates partisans de l'Europe peuvent en toute légitimité ignorer le vote d'une majorité de Français voulant quitter l'Europe. Eux savent et vous, vous ne comprenez rien. En Histoire, ce serait pareil.

Safari 1 : Le retour du Grand Blond.

Je venais de publier mon premier ouvrage « *Le secret des Vikings* » en 2005. Je découvre sur un forum archéologique landais que mon livre est rejeté par « l'ensemble de la communauté scientifique ». Il était flatteur d'avoir été lu par l'ensemble de la communauté scientifique gasconne moins de deux semaines après la parution de l'ouvrage, mais j'avais cependant du mal à y croire. J'interroge le webmaster et

principal contributeur du site et il finit par avouer qu'il n'a pas lu le livre et qu'il s'appuie sur une note de lecture écrite par un historien « renommé ». L'article s'intitulait le « *Retour du grand blond* »³. Il était signé par Jacques de Cauna, un universitaire de Pau, historien, ancien diplomate, qui n'y allait pas par quatre chemins.

L'universitaire déclarait que je tenais des propos « nauséabonds » et commettait un « peu ragoûtant brouet » faisant l'apologie de la race aryenne. N'ayant pas trouvé dans mon ouvrage de phrase pour fonder son acte d'accusation, l'Emile se contenta d'un terme. J'avais qualifié les Gascons « d'Indigènes » et « l'usage de ce terme était à lui seul révélateur de toute ma démarche »... j'aurais sans doute dû écrire autochtone.

J'étais estomaqué. Comment un universitaire pouvait-il risquer sa réputation en écrivant des insanités de la sorte ? J'étais affligé. Mais le pire restait à venir : cette note de lecture fut reprise par tous les « intellectuels » de Gascogne qui m'accusèrent de tenir des propos indignes. Ces « intellectuels » reprenaient en coeur le verdict de Jacques de Cauna !

Cette accusation n'était pas anecdotique. J'eus la surprise de voir une de mes conférences dans une ville landaise interdite. L'édile avait annulé la réservation de la salle de conférence deux jours avant celle-ci. Les invitations étant lancées, j'annonçais à l'organisateur que je tiendrais la conférence sous les platanes, à l'ancienne. Le matin même, les affiches annonçant le changement de lieu de réunion furent scotchées... et aussitôt arrachées. Les responsables de cet acte peu sympathique : la Gendarmerie nationale ! Pendant la conférence, la voiture de Gendarmerie passa à trois ou quatre reprises sur la placette pour surveiller le « public de fanatiques ». Les mamies sirotant leur menthe à l'eau ont trouvé cela follement excitant !

Jacques de Cauna fut mon premier Emile Cartailhac, digne représentant de l'université opposant, tel un poilu sortant de sa tranchée, son torse viril et respectable à la mitraille de la désinformation et de la fumisterie. Un héros qui sera un jour décoré par ses pairs !

Safari 2 : Le procès stalinien du Figaro.

Mon deuxième Emile Cartailhac était bien plus célèbre. Il s'agissait du linguiste Régis Boyer, le pape des Vikings en France. J'avais lu ses livres et les avais trouvés sans intérêt. Les citations roucoulées et pompeuses dans un islandais médiéval approximatif ne m'impressionnaient pas. C'était les invasions en France qui m'intéressaient. Mon éditeur Olivier Frébourg, qui connaissait très bien son métier, m'avait annoncé que Régis Boyer avait pour habitude d'accuser les non-universitaires écrivant sur les vikings d'avoir des arrières pensées raciales... Mon éditeur insista pour que je relise une nouvelle fois Boyer. J'achetais deux livres et deux jours plus tard, mon avis n'avait pas changé : Régis Boyer ne connaissait pas la chronologie des invasions, mélangeait personnages, lieux et dates et affirmait des énormités du genre « *les Vikings n'attaquaient que les monastères sans défenses... dès qu'il y avait résistance, ils n'insistaient pas* ». Du coup, qui a pris Nantes, Bordeaux, Londres, Paris, Séville, Constantinople et Pise ? Des Basques ?...

³ Jacques de Cauna, *Vikings : le retour du grand blond*. Vasconia, Bulletin du patrimoine, N°6, 2005, p.48.

Un matin triomphal, mon éditeur m'annonça que nous allions avoir un article dans le Figaro. Le journaliste n'allait pas tarder à m'appeler. J'attendis... en vain. Quelques jours plus tard, nous faisons la Une du Figaro littéraire. L'article était sous-titré « Polémique entre Régis Boyer et Joel Supéry »⁴... Polémique... le terme m'a intrigué... Dans le corps de l'article -inspiré par le professeur à la verve carnassière-, le journaliste, tel un élève appliqué, évoquait Gobineau, Wagner et ses Valkyries et Oradour-s/Glanes, massacre perpétré par la SS Das Reich, que, pour les besoins de sa démonstration, il attribuait à la SS Viking... [La SS Viking s'est illustrée exclusivement sur le front russe]. Ces petites allusions avait pour objet de créer une ambiance sulfureuse et participait d'un portrait impressionniste de ma personne. Déçu, le journaliste constatait que mon ouvrage ne renfermait aucun propos condamnable ce qui lui aurait permis de faire un sujet bien racoleur, alors il laissa le mot de la fin à l'universitaire qui, faute de pouvoir m'attaquer sur mon eugénisme, conclut : « M. Supéry ferait mieux d'ouvrir un supermarché ». Voilà, le pape avait prononcé une bulle d'excommunication et tous les universitaires et tous les présentateurs-culture allaient lui emboîter le pas... Il n'y eu plus d'article de presse après celui-là. En France, c'est comme cela que se font les réputations. Régis Boyer était un sacré Emile Cartailhac. Il n'a même pas eu besoin de démontrer quoique ce soit ; il lui a suffi d'insinuer et de condamner pour être repris par plein de personnes complaisantes sans idées ni opinions qui ont pu dire : « Un des nôtres -le plus grand (car la lèche ne leur fait pas peur)-, dit que Supéry est un fumiste, donc, c'est un fumiste. » Le beau pays des Lumières... et des sycophantes !

Honnêtement, j'ai trouvé cela lamentable. De la part de Régis Boyer, ce n'était pas une surprise, mais jamais j'aurais pensé être victime d'un procès stalinien -cyniquement intitulé polémique- dans les pages du Figaro... Dégoûté, vieux lecteur assidu, mon père cessa de l'acheter.

Safari 3 : Par peur des Normands.

Mais comme ce qu'avaient écrit Jacques de Cauna et Régis Boyer ne volait vraiment pas haut, un troisième Emile Cartailhac s'est présenté. Lui, c'était un vrai médiéviste aquitain. En 2008, il écrivit un article remarquable intitulé « Par peur des Normands »⁵. Il faisait l'inventaire d'une vingtaine de sources évoquant les Vikings en Gascogne et se proposait de trier ces sources. Il posait comme principe de tri que les sources devaient se recouper pour qu'une information soit validée. Si une source était esseulée, elle cessait d'être crédible et devait être écartée. Par ailleurs, si une source contenait une erreur, elle devenait suspecte et devait être écartée, et une fois écartée, l'autre source qu'elle recoupait, désormais esseulée, devait, à son tour, être écartée. Un tri par le vide. Le médiéviste avait annoncé clairement que son ambition n'était pas de comprendre les sources, mais d'écarter celles qui lui paraissaient suspectes. Après avoir écarté 80% des sources, il estimait que les 20% restants étaient insuffisants pour se faire une idée et que le salut ne pourrait venir que d'une découverte archéologique... En élève de Charles Higounet, il concluait que les 9^e et 10^e siècles resteraient des pages blanches de l'histoire en Aquitaine.

De mon côté, j'avais inventorié pratiquement le double de sources. Il faut dire que pour trouver des traces de Vikings en Gascogne, j'avais exploré les sources galiciennes, asturiennes, navarraises, arabes, italiennes, normandes et même russes ! J'avais également tenu compte de sources régionales que ce

⁴ *Les tridents de la mer, Polémique entre Régis Boyer et Joël Supéry*, Le Figaro littéraire, 27 juillet 2005.

⁵ Frédéric Boutoulle, *Par peur des Normands*, Revue archéologique de Bordeaux, IC, 2008, p.23-38.

Joël Supéry, *La méthode Emile Cartailhac*, Academia, 20 février 2020

professeur avait oublié de citer dans son inventaire. Il est certain qu'en oubliant des sources régionales et en ignorant les sources extra-régionales, on ne favorise pas les recoupements (mais peut-être était-ce là le but recherché ?).

Cet Emile Cartailhac évoquait mes travaux en deux lignes. Il écrivait : « *Les envahisseurs auraient mené une sorte de Totaler Krieg avant la lettre vidant méthodiquement la Gascogne de ses habitants pour la peupler ensuite de milliers de Scandinaves* »...

En lisant ces lignes, on comprend pourquoi mes détracteurs me prennent pour un fanatique et me regardent de haut : les Gascons devraient ressembler à des Scandinaves. C'était la preuve ultime de mon délire racialement... Le problème, c'est que je n'ai jamais écrit cela. Frédéric Boutouille me donna la page où il avait relevé cette mention *Totaler Krieg*. Mes mots exacts étaient les suivants : « *Pendant ces quelques années (celles de l'invasion entre 840 et 850), les hommes du nord n'effectuent pas une simple razzia. Ils détruisent systématiquement les symboles du pouvoir temporel (les remparts et les tours) et du pouvoir spirituel (les autels, les basiliques, les reliques). Les Vikings mènent une guerre totale.* » Certes, les termes « guerre totale »⁶ sont sans doute maladroits, mais prendre le groupe nominal « guerre totale » qui vient qualifier un comportement par opposition à des raids de pillage furtifs et le traduire en allemand pour lui donner un sens qu'il n'a pas est assez malhonnête, surtout de la part d'un universitaire. C'est un peu comme si on qualifiait les léproseries moyenâgeuses de « *Konzentration Kamp* avant la lettre »... Si j'avais écrit cela dans mon livre, je me serais fait assassiner. Par contre, Frédéric Boutouille avait le droit de le faire sans risque de rappel à l'ordre. Quant à vider la Gascogne pour la repeupler de Scandinaves... c'était une invention pure et simple. Et du coup un mensonge. Je disais juste qu'ils avaient pris le contrôle militaire et politique de la région. Cet Emile Cartailhac avait parfaitement rempli sa mission et me causa beaucoup de tort, un tort proportionnel à la légitimité de son diplôme.

Ainsi, dans les trois années suivant la sortie de mon premier livre, je me suis fait attaquer par trois universitaires qui ont inventé, déformé, insulté, insinué, mais qui -parce qu'ils étaient universitaires- ont été crus sur parole par leurs collègues... qui répétèrent à l'envie les verdicts de ces Cartailhac contemporains. Triste République !

Safari 4 : Une principauté en Gascogne, c'est une imposture.

En 2016, je rencontre Michel Onfray. Convaincu, par mon discours, il m'ouvre les portes des éditions Autrement. La *Saga des Vikings, une autre histoire des invasions*, est éditée en 2018 dans la collection Universités Populaires. Or, Autrement est un éditeur particulièrement prisé des universitaires. Le fait que j'entre dans cette maison -pourtant dotée d'un comité scientifique respectable- sans montrer patte blanche a ulcéré un homme. Il fut mon quatrième Cartailhac.

Au début, je ne voyais pas qui était l'universitaire qui m'avait attaqué dans *Le Point*⁷, et récidiva dans le magazine *L'Histoire*⁸. Je n'avais rien lu de lui, pas même un article et je m'étonnais qu'il s'empare de l'étendard de la lutte contre les Vikings en Aquitaine. Je me suis naïvement dit que le jeune ambitieux

⁶ Joel Supéry, *Le Secret des Vikings*, Les Equateurs, 2005.

⁷ Alban Gautier, *Les Vikings en Gascogne ? ce n'est pas un fait historique nouveau*. *Le Point*, 25 février 2018

⁸ Alban Gautier, *Les Vikings frappent encore*, *L'Histoire*, 28 mai 2018.

cherchait à prendre la place laissée libre par le cerbère parisien disparu en 2017. Mais je me trompais. Fin 2017, j'étais entré en contact avec le Musée Mer Marine du mécène Norbert Fradin qui était en construction aux bassins à flot de Bacalan à Bordeaux. La direction du musée avait été impressionnée et séduite par mes travaux et se déclarait prête à financer une exposition. Je ne pouvais rêver mieux. Mais Emile Cartailhac m'attaqua dans Le Point et la semaine suivante, le projet d'exposition tombait à l'eau. Je demandais au directeur du musée si l'article du Point était la cause de ce retrait. Il m'avoua embêté « Plus que vous ne le pensez... ». Emile Cartailhac faisait partie du comité scientifique du musée, Alban Gautier était leur « Monsieur Viking »... Celui qui m'attaquait n'avait aucune ambition de juger objectivement mon travail ; sa seule ambition était de dénigrer et de discréditer... Il ne pouvait pas y avoir deux « Monsieur Viking » au sud de la Loire... Sous couvert d'honnêteté intellectuelle et d'impartialité, cet individu profitait de sa situation de prescripteur pour régler des comptes personnels, en douce, proprement. Et ce, avec le soutien d'une presse complaisante qui me refusa tout droit de réponse. Point de droit de réponse au Point.

Comme de coutume, dans cet exercice de style, le Cartailhac ne peut s'empêcher de mentir et de déformer. Après les deux banderilles du Point et de L'Histoire, il tente d'enfoncer son épée entre mes omoplates. Il écrit un long article dans les *Annales de Normandie*⁹. Celui-ci contenait une concession de taille. « *Au vu de ce que j'ai pu lire sous sa plume, je ne vois aucune raison valable d'accuser l'auteur de rouler pour tel ou tel parti ou idéologie* ». Dont acte.

Ces civilités passées, il montre les dents : « *un livre sans intérêt... piètre qualité... improbable Saga... mauvais livre... une tendance qui confine au complotisme... cinq lignes hallucinantes... pseudo-histoire... le délire interprétatif et le conspirationnisme le plus consternant* »

Après l'insulte, il passe à la désinformation : « *Une poignée de sources contemporaines (au premier rang desquelles les Annales de Saint-Bertin) mentionnent bien des incursions* ». Les annales de Saint Bertin évoquent en réalité des attaques d'envergure, des installations, des alliances avec Pépin d'Aquitaine et Guillaume de Septimanie, le premier siège d'une cité européenne et la première remontée d'un fleuve par une flotte viking ». Résumer cela à des « *incursions* » est délibérément réducteur et donc mensonger.

« *Des chroniqueurs écrivant en Italie, en Francie orientale, en Angleterre, en Irlande ou dans la péninsule Ibérique, contemporains d'Hincmar ou écrivant après lui, ne touchent mot d'une principauté viking en Aquitaine ou en Gascogne.* » L'argument est simple : s'il y avait eu une principauté, on l'aurait su. Des sources devraient le dire. Or, que dit l'italien André de Bergame en 860 ? « *Un grand massacre fut fait, spécialement parmi les nobles d'Aquitaine [...]. Jusqu'à ce jour la noblesse d'Aquitaine est si ravagée que les Normands s'emparent de ses terres et qu'elle n'a pas la force de leur résister.* »¹⁰ Guillaume de Jumièges, une source normande, ne dit pas autre chose à propos de l'Aquitaine : « *Nul pays ne fut en état de conserver sa liberté, et il n'y eut aucun château, aucun village, aucune ville enfin qui ne succombât, à la suite d'un massacre, sous les coups des Païens.*»¹¹ Certes, on ne parle pas de « principauté », seulement d'accaparement de terres et d'installation. Un historien a-t-il jamais étudié

⁹ Alban Gautier, *Une principauté viking en Gascogne ? A propos d'une imposture*. Les Annales de Normandie, juin 2018, 1, p.173 à 185.

¹⁰ André de Bergame, 861, « Historia », MGH SRL, p.226.

¹¹ Guillaume de Jumièges, *Histoire des Normands et de leur établissement en France*, Chapitre VIII, 1070.

cette installation ? Non. Comment n'ayant jamais étudié cette installation un historien peut-il affirmer qu'il n'y a pas eu de principauté viking en Gascogne ? Aucun historien digne de ce nom ne le peut. Mais Alban Gautier le fait car lorsqu'il écrit son article, il ne le fait pas en tant qu'historien, mais en tant que Cartailhac.

« Cette « méthodologie révolutionnaire » dont l'auteur est si fier ». Emile Cartailhac veut me faire passer pour un illuminé mégalomane. Je n'écris pas « méthodologie révolutionnaire » mais méthodologie « révolutionnaire ». Depuis toujours, on m'accuse de ne pas avoir de méthode de recherche ou de créer des méthodes transversales sur mesure qui me permettent d'aboutir à des résultats programmés. J'explique dans mon ouvrage que mes méthodes de recherche ne sont en rien « révolutionnaires » puisqu'elles ont été défendues par Lucien Febvre et Marc Bloch, fondateurs de *l'Ecole des Annales*, une école qui n'a manifestement pas le vent en poupe aujourd'hui à l'université, mais qui n'est en rien « révolutionnaire »...

« Quand on prétend « révolutionner » la science et montrer que tous ses prédécesseurs se sont trompés, on « blinde » son propos en réfutant les travaux qui portent spécifiquement sur le sujet ; or ce n'est pas le cas ici. Pourtant, Clare Downham et Elizabeth Ashman Rowe ont beaucoup écrit sur le groupe que les sagas désignent comme les « fils de Ragnar ». Pas grand chose à voir avec les Vikings en Aquitaine.

« Les nombreux travaux de Simon Coupland ont examiné l'apport de la numismatique à la question de la présence viking en Aquitaine et au-delà ». Les pièces passent de main en main et ne prouvent pas une installation¹².

« Achim Thomas Hack a publié une étude sur les rapports entre Pépin II d'Aquitaine et les vikings ». Les travaux de Achim Thomas Hack sont intitulés *Von Christus zu Odin. Ein Karolinger bekehrt sich*¹³. Non je n'ai pas lu l'ouvrage et je ne vois pas pourquoi j'aurais dû le lire...

« Ann Christys a écrit une synthèse commode¹⁴ (sic) sur les « vikings dans le Sud », c'est-à-dire dans la péninsule Ibérique et le bassin méditerranéen ; Helio Pires s'est penché sur les attestations de rançons exigées par les pillards sur le littoral Ibérique ; Sara Pons Sanz a beaucoup apporté à notre connaissance des incursions au pays Basque... » Il n'y est pas question d'Aquitaine... Est-ce que lorsque Alban Gautier écrit un article sur *Charlemagne et le brie*, on doit lui reprocher de ne pas avoir étudié le Roquefort ? Je taquine. J'ai lu les travaux de Sara Pons et n'ai rien trouvé de significatif.

On remarquera que l'historien ne cite pas un seul auteur français. Cet inventaire sensé montrer mon manque de sérieux montre surtout l'indigence des travaux sur les Vikings en Aquitaine. Alban Gautier confirme magistralement ce que je dis : personne n'a jamais étudié la question. En réalité, Alban Gautier, qui n'a jamais étudié les Vikings au sud de la Loire faute de sources, n'en sait pas plus que les

¹² A la différence du commerce oriental qui était le fait d'une multitude d'aventuriers tentant leur chance avec leur magot dans les vastes plaines de l'est, le commerce occidental aurait été un « commerce d'état » contrôlé par un roi des mers dont les bateaux avaient un monopole du transport maritime. Les marchandises auraient été échangées. Esclaves contre soieries et épices. Pas besoin de petite monnaie. Donc, pas de magots enterrés.

¹³ Achim Thomas Hack, *Von Christus zu Odin. Ein Karolinger bekehrt sich*, Stuttgart, Franz Steiner, 2014

¹⁴ Alban Gautier qualifie de « commode » cette synthèse car Ann Christys n'est pas professeur (elle n'a qu'un doctorat tardif). Elle ne fait pas partie de la corporation. Donc son travail n'est pas « intéressant » ou « remarquable », juste « commode ». Alban Gautier méprise ceux qui n'appartiennent pas à son monde. L'arrogance universitaire dans toute sa splendeur.

historiens aquitains et il est remarquable de constater que ceux-là même qui avouent ne rien savoir de la région à cette époque... affirment qu'il n'y a pas eu d'installation scandinave en Aquitaine...

Par contre, les Vikings en Gascogne sont un vrai sujet.

Sans le vouloir, Alban Gautier m'apporte un soutien et une reconnaissance de taille ! Merci Emile !

« Joël Supéry prétend travailler comme un scientifique, en émettant des hypothèses et en les testant : c'est a priori un bon point de départ, car c'est en effet comme cela que la science se fait. Commençons donc par examiner ses questions, et demandons-nous si elles sont recevables. La réponse est, en grande partie, positive. » Dont acte.

« Il est vrai que les travaux sur l'histoire des invasions vikings dans le sud-ouest de la France sont assez peu nombreux et que la question mériterait d'être examinée à nouveaux frais. » Travaux tellement peu nombreux, qu'il ne peut en citer aucun ! Alban Gautier admet que le sujet n'a jamais été étudié par aucun historien.

« Il est vrai qu'on peut se demander si l'ampleur, les modalités et les conséquences réelles de la présence des pirates scandinaves en Aquitaine n'ont pas été sous-évaluées dans l'historiographie. » Il confirme que l'invasion de la Gascogne décrite par les sources a manifestement été « sous-évaluée dans l'historiographie ». On remarquera qu'il ne cite aucun auteur aquitain ni français pour me l'opposer. C'est un *mea culpa* au nom de l'institution.

« Il est vrai qu'on manque sur ces questions d'une synthèse ambitieuse, qui fasse dialoguer les sources écrites (contemporaines et tardives) avec les données (entre autres) de l'archéologie, de la numismatique et de la toponymie ». Il admet que croiser les données historiques, archéologiques, toponymiques et numismatique autour de la possibilité viking -exercice auquel je me suis adonné- mériterait une synthèse ambitieuse. En d'autres termes, la méthode que j'ai adoptée lui plait !

« Il est légitime de se demander si la présence de vikings en Méditerranée, bien attestée en 859-861 et abondamment glosée dans des textes médiévaux plus tardifs, était liée à leur présence contemporaine en Aquitaine ». Officiellement, le port viking le plus proche de Méditerranée était Nantes. S'ils sont présents autour de Perpignan dès 840, les flottes ne sont plus isolées dans une mer lointaine menant une expédition insensée à la *desperado*, mais peuvent être ravitaillées et réparées sur la durée et donc mener des opérations organisées avec des visées stratégiques à moyen et long terme. Cette capacité logistique offerte par un port d'attache en Méditerranée change complètement la nature des expéditions et Alban Gautier considère cette possibilité comme digne d'intérêt.

« Enfin, il n'est pas interdit de s'interroger sur l'existence d'une « grande stratégie » viking, qui permettrait de rendre compte de manière cohérente de la pluralité des raids et des installations en Occident ». Là, l'auteur admet que les invasions auraient été plus qu'un déferlement anarchique de pillards de monastères -théorie reprise depuis plus de deux siècles- et pourrait bien avoir été une guerre commerciale avec une stratégie bien définie. On rappellera qu'en 2005, Régis Boyer qualifiait d'une telle stratégie d'absurde... On avance...

Dans ces quelques lignes, notre Emile Cartailhac – qui a vraiment lu le livre- admet qu’il pourrait, plus qu’aucun autre , faire bouger l’état de nos connaissances sur la période!

L’imposture d’une principauté.

Pourtant, il va dénigrer l’ouvrage : « *Le livre de Joël Supéry est à mon sens une imposture, sa méthodologie est défectueuse, ses « preuves » ne prouvent rien, ses conclusions sont fausses* »

Comment peut-il écrire cela après avoir relevé que les questions soulevées étaient pertinentes ?

A cause de la « principauté »... Dans le Point, en février 2018, il déclare : « *il n'y a pas de conquête, pas de création d'une principauté viking... Il y en aurait des traces dans la documentation* ». Il répète cette objection dans les Annales de Normandie en juin : *Une principauté viking en Gascogne ? A propos d'une imposture.*

Pourtant, en mai, il écrit dans la revue L’Histoire : « *Peut-on repérer dans la documentation des traces de leur présence, en particulier ... d'éventuelles constructions politiques ?* »

En mai, l’auteur pose la question d’éventuelles traces de constructions politiques, et le mois suivant, sans avoir pris le temps d’étudier la question, il conclut que ces traces n’existent pas et qu’ envisager une « principauté » est donc une imposture... Les gens qui posent les questions et assènent un verdict sans même y répondre ne se comportent pas en scientifiques honorables, mais en accusateurs publics, en sycophantes. A Athènes, le sycophante pouvait se voir attribuer les biens de la personne qu’il avait accusée... Du coup, ces accusateurs professionnels partaient en safari... Aristote y voyait une menace mortelle pour la démocratie.

Conclusion

Ces quatre Emile Cartailhac -il y en a eu d’autres, mineurs- qui dénoncent à tour de rôle la présence des Vikings en Aquitaine comme une supercherie ou une imposture se confortent les uns les autres « *Nous sommes tous d'accord entre nous, c'est bien la preuve que la communauté scientifique est unanime pour condamner cette théorie.* » Cette unanimité prouverait ma supercherie.

Mais est-ce si évident ?

S’il y a supercherie, pourquoi ces quatre Emile se sentent-ils obligés de mentir, diffamer, déformer, discréditer pour démontrer une soi-disant évidence ? Pourquoi aucun d’entre eux n’a-t-il recours à un argument historique définitif ? Pourquoi aucun d’entre eux n’évoque-t-il le pouvoir politique gascon qui aurait repoussé les Vikings et empêché leur installation ? Est-ce parce qu’ils ne le peuvent pas ? Pourquoi ne le peuvent-ils pas ? Incompétence ou impossibilité ?

Ces quatre Emile Cartailhac se sont posés en représentants de la communauté scientifique et se sont prononcés en son nom. Ils ont tenté de m’arrêter. Pourtant, je continue mes recherches. Et je continue mes recherches parce que partout où je cherche, je trouve. Si je faisais fausse route, je ne devrais pas trouver. Mon discours devrait être truffé d’incohérences. Or, que constate Alban Gautier dans Le Point ? « *Sa vraie force, c'est justement sa cohérence* ». Comment quelqu’un réécrivant deux siècles de l’histoire

Joël Supéry, *La méthode Emile Cartailhac*, Academia, 20 février 2020

européenne peut-il produire un travail cohérent sans faille dans laquelle s'engouffrer ? Cette simple question n'appelle qu'une réponse. Evidente, mais inacceptable.

Lorsque je trouve un auroch sur une paroi, tous les Emile Cartailhac du monde peuvent m'assurer que c'est le travail récent d'un faussaire, car sinon ils l'auraient découvert depuis longtemps, je leur réponds : « *Non, les gars, vous êtes passés devant sans jamais le voir... et cela parce que vous n'avez jamais regardé au bon endroit.* » Dire cela, est considéré comme une agression par le milieu. Comme on dit, il n'y a que la vérité qui blesse.